

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 3

### 01 - Ain

## ASSOCIATIONS

### Créations

Déclaration à la préfecture de l'Ain

#### **LES RIVERAINS DE JASSANS.**

*Objet* : l'association a pour objet La défense et la protection de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie sur le territoire de la commune de Jassans-Riottier et aux environs si cela a un impact sur le territoire de cette commune ; opposition, par tous les moyens prévus par la loi et notamment des actions précontentieuses ou contentieuses, aux projets de toutes natures susceptibles d'avoir des conséquences sur les intérêts précités ; promotion d'un urbanisme respectant les droits des riverains, notamment du point de vue de la tranquillité, de la sécurité de tous et de la préservation de la nature ; lutte contre les risques, pollutions et nuisances engendrés notamment par des installations classées, véhicules, ouvrages et aménagements publics ou privés susceptibles de concerner le cadre de vie, les espaces naturels avoisinants ou d'obérer la valeur du patrimoine des habitants ; D'intervenir, par le recours aux procédures de droit interne, du droit communautaire et du droit international, auprès de toutes personnes physiques ou morales, de droit public et privé, et d'ester devant toute juridiction, en quelque qualité que ce soit, afin d'obtenir l'application des lois, règlements et jurisprudences protégeant le cadre de vie des riverains ; l'association pourra également : sensibiliser les habitants de Jassans-Riottier aux enjeux environnementaux et urbanistiques (aménagement, documents d'urbanisme, autorisations individuelles d'urbanisme) en organisant / participant à des réunions publiques ou en publiant des informations sur tous supports utiles ; apporter son concours à toutes les autorités compétentes ; agir en liaison avec tous les organismes publics ou privés, notamment les collectivités locales, pour la mise en œuvre des mêmes objectifs ;

*Siège social* : 205, rue des Tamaris, 01480 Jassans-Riottier.

*Date de la déclaration* : 29 mai 2021.